

ARIEGE 2023

COMPTE-RENDU DE VISITE

COMMUNE DE : SEIX

HABITANTS : 704

CATEGORIE : de 301 à 1000 habitants

VISITEE LE : 4 juillet 2023

JURY : CD09

PARTICIPE AU CONCOURS DEPUIS : plusieurs années

BUDGET FLEURISSEMENT : 7000 euros



DEMARCHE DE VALORISATION :

***Points forts :** la commune occupe une situation privilégiée à la confluence du Salat et de l'Esbints et possède un beau patrimoine bâti (église classée, château, bâtiment de la mairie, commerce avec anciennes devantures, maisons bourgeoises...). L'élue en charge du fleurissement et du cadre de vie a amorcé un renouveau dans la façon de mettre en valeur la commune par le fleurissement des espaces publics avec un réel soucis d'adaptation des pratiques aux contraintes liées au changement climatique. La commune a postulé à l'appel d'offre du PNR pour le réaménagement et la désimperméabilisation de la grande place qui doit accueillir le nouvel office de tourisme.*

***Conseils :** très bonne démarche, à poursuivre et déployer. Le CAUE et le PNR peuvent être sollicités pour accompagner la commune dans ses choix concernant l'aménagement des espaces publics.*



Elimination de jardinières au profit de plantes vivaces et graminées. Très beau rendu.

ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE :

Points forts : La commune aide l'équipe d'animation de la maison de retraite dans ses actions de jardinage avec les résidents. Elle organise deux marchés aux fleurs par an et communique sur la thématique du jardin par l'intermédiaire de l'association « Patrimoine Seixois » qui gère le jardin de curé et organise des visites au public l'été. La commune communique également via son site internet et par affichage.

Conseils : Ces actions sont à poursuivre. Par exemple : continuer d'associer la population par l'organisation de journées citoyennes sur le thème des plantations ou de l'entretien. Imaginer l'installation d'une boîte à graines pour favoriser les échanges et motiver les habitants à embellir leur rue ou devant de porte. Organiser un concours des maisons fleurie...

Il est également intéressant de sensibiliser la population par des panneaux explicatifs pour faciliter l'acceptation des changements de pratiques : ex : je sème une prairie fleurie pour favoriser les pollinisateurs et accueillir la biodiversité. Au cimetière : un panneau pourrait expliquer la démarche zéro phyto.

Proposer aux agents communaux des formations CNFPT.



CONCOURS VILLES & VILLAGES FLEURIS

25 Nov 2023

Le thème de cette année "Préserver la ressource en eau" La 63ème cérémonie de remise des prix du concours des Villes et Villages...

[Lire l'article](#)

A gauche : tableau d'affichage surmonté d'une tonnelle en cours de végétalisation par des grimpantes. A droite : extrait de l'article paru sur le site internet de la commune.

PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT :

Points forts : La municipalité enclenche un changement progressif dans sa stratégie végétale avec un retrait progressif des jardinières en faveur de plantation de vivaces et d'un fleurissement plus naturel. Des plantations en pieds de mur et d'arbres ont également été menées et ajoutent à l'embellissement du patrimoine bâti. Certains délaissés sont judicieusement agrémentés de buissons fleuris, de couvre-sol ou semés en prairie fleurie ce qui simplifie l'entretien et égaye le lieu.

Les jardinières existantes, notamment aux abords des monuments (églises, ponts...) possèdent un volume généreux et proposent une belle harmonie de couleur. Elles sont composées d'un mélange de plantes vivaces et d'annuelles.

La taille des arbres est faite en régie et les déchets de taille sont revalorisés en BRF grâce à un professionnel de la commune.



A gauche : la prairie fleurie permet d'habiller un délaissé en agrémentant l'entrée de la commune tout en facilitant l'entretien.
Au milieu : des hortensias ont été plantés en pieds de mur, A droite : jolie composition de plantes de rocaille aux abords du château

Conseils : Poursuivre dans cette dynamique, vertueuse et efficace en termes de fleurissement et d'embellissement.

Continuer à diversifier la palette végétale en utilisant plus largement les arbustes à fleurs, les graminées et les plantes vivaces quand c'est possible.

Penser au renouvellement des arbres et des arbustes (supprimer et remplacer ceux qui sont morts).

Poursuivre le fleurissement au pied des arbres en utilisant des vivaces tapissantes (géraniums vivaces, pervenches, lamiers, lierre...). Tester des semis directs en pied de mur (soucis, nigelles, valérianes, delphiniums, alysses...) ou des plantations adaptées (iris, roses trémières, hortensia...). Pensez aux plantes couvre-sol pour couvrir certains talus, aux plantes grimpantes ou retombantes pour habiller les murets ou les façades.

Poursuivre la réduction des jardinières qui coutent chère en plantes (renouvellement), en temps de gestion et d'entretien ainsi qu'en consommation d'eau (coût et ressource à préserver).

GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITE DE L'ESPACE :

Points forts : La commune est en gestion zéro phyto depuis 2015, même pour le cimetière et le stade. La commune a rénové son éclairage public par la mise en place de LED sur le centre bourg et l'allumage d'un lampadaire sur 2. La commune projette des réunions de quartier pour sensibiliser à l'extinction de l'éclairage public qu'elle aimerait mettre en place dès l'installation prévue de minuteurs.

La commune est soucieuse de la nature et de la biodiversité. Les berges sont entretenues après la période de nidification des canards par exemple. Des nids d'hirondelles ont été repérés à plusieurs endroits sur la commune (église, jardin du curé).

Les rues sont propres (achat d'une balayeuse) et le mobilier urbain est présent et de qualité (bancs / tables de pique-nique / poubelles ...). Les espaces de propretés sont bien intégrés (palissade en bois / haies vives ...).

La RD qui traverse le bourg est passée en zone 20 pour apaiser la circulation et gagner en sécurité.



A gauche : espace propreté de qualité avec poubelles enterrées et habillages par des haies vives et colorées. A droite : Cours d'eau et berges entretenues 1X/ an (donne un caractère vivant / naturel au ruisseau et apporte verdure et fraîcheur en cœur de bourg).



Sur les deux photos : exemples de mobilier urbain de qualité, adaptés au lieu. A gauche : espace vert jouxtant la chapelle notre Dame, à droite : grande place en entrée de bourg.

Conseils : ces actions sont à poursuivre. Utiliser les techniques de paillage dans les massifs (réemploi du BRF lié à la taille) et trouver une alternative à l'utilisation de l'eau de ville pour les arrosages (récupérateurs d'eau de pluie).

Attention à la présence de plantes exotiques envahissantes dans le cours d'eau (*Buddleia*) qu'il serait souhaitable d'arracher.

Du mobilier vélo et des canisettes (point propreté pour chien) pourraient être ajoutés aux endroits stratégiques.

ANALYSE PAR ESPACE :

Points forts : La commune possède de nombreux espaces publics et monuments remarquables (château, église, pont sur le Salat, jardin du curé...).

La commune est traversée par le Salat, ce qui en fait un vrai atout à exploiter pour le cadre de vie et l'attractivité touristique.

La place principale (qui accueille le nouvel office de tourisme) offre un beau potentiel mais doit être réaménagée pour plus de confort et de lisibilité dans les usages.



Les jolis massifs du jardin du curé

Conseils :

Place Principale



La place principale accueille de nombreux usages : office de tourisme, parking, arrêt de bus, restaurants/bars, festivités ... A gauche : poursuivre les plantations en pieds d'arbres. A droite : jouer sur les volumes dans les bacs du muret et continuer les semis dans les délaissés, bordures ...

Mieux définir et organiser cet espace pour plus de lisibilité. Penser à désimperméabiliser quand cela est possible. Pour information, l'Agence de l'Eau propose des aides pour la désimpermeabilisation des sols (financement des travaux à hauteur de 50%, sans plafond, ainsi que 50% des études de faisabilité pour la mise en œuvre de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales). Pour cela, consulter la fiche pratique « Désimpermeabiliser les sols » du PNR : fiche-sol-urbain.pdf (parc-pyrenees-ariegeoises.fr).

Vous avez la possibilité de solliciter le PNR (l.chevallard@parc-pyrenees-ariegeoises.fr) pour vous aider à définir techniquement votre projet et à monter les dossiers de demande de subvention. Pour mémoire, les communes du PNR peuvent aussi bénéficier d'une aide de la Région à hauteur de 50% pour les travaux de restauration paysagère et de végétalisation.

Monument aux morts



A gauche : Au monument aux morts, les buis morts ont été arrachés et de petits fusains ont été replantés. Poursuivre la végétalisation du talus par d'autres arbustes fleuris (buissonnants ou tapissants). A droite : des plantes ont été intégrées au mur de soutènement. Poursuivre l'embellissement de ce secteur par des semis en pied de mur.

Mur de soutènement du parking



Eglise Saint Etienne



A gauche : Les jardinières ont un beau volume et de belles couleurs. Attention toutefois de ne pas surcharger. Les deux bacs d'entrée pourraient être retirés. A droite, parfaire cette installation en paillant largement et/ou en ajoutant des plantes couvre-sol dans les bacs.

Espace affichage



Montée du château



Chapelle Notre Dame



A gauche, la montée au château va être réaménagée en octobre. Les graviers vont être retirés et des lavandes, romarins et couvresol vont être implantés. Ce fleurissement devrait mieux valoriser ce site patrimonial. A droite, des plantations en pied de mur (hortensia, iris ou rosiers buissonnants) pourraient venir habiller joliment ce bâtiment et ajouter au cachet de cet espace.

Espace de jeux / city stade



L'espace de jeux a bien été aménagé. Bancs, jeux, city stade, promenade le long du Salat, poubelles, canisette ... Cet espace offre un vrai lieu de détente et de rencontre !

Penser à ajouter quelques tables de pique-nique et du mobilier vélo.

Nouveau cimetière



Au nouveau cimetière, les deux cyprès mourants peuvent être retirés et une prairie fleurie pourrait remplacer le gazon. Afin de concurrencer les plantes indésirables, des semis de valérianes ou de roses trémières peuvent être tentés dans les zones inter-tombes.

VISITE DU JURY :

Points forts : La nouvelle municipalité est de bonne volonté et l'élue en charge des espaces verts a à cœur d'amorcer un changement de pratique pour un embellissement et une végétalisation du village plus durable et éco-responsable.

Conseils : Prévoir d'associer un employé communal à la visite du jury. Partager le compte rendu de visite entre la municipalité et les agents techniques afin de poursuivre les réflexions sur les aménagements et les modes de gestion future.

